

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

D E C R E T

D/94/ 174 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DU  
CONSEIL CONSULTATIF DE L'ADMINISTRATION.  
ET DU CONTROLE DES GRANDS PROJETS (ACGP)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;  
VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant  
restructuration du Gouvernement ;  
VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant  
composition partielle du Gouvernement complété par  
le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 ;  
VU Le Décret D/94/167/PRG/SGG du 30 novembre 1994 portant  
création de l'Administration Générale des Grands  
Projets ;  
VU Le Décret D/94/170/PRG/SGG du 2 décembre 1994 portant  
attribution, organisation et fonctionnement de  
l'Administration et Contrôle des Grands Projets ;

D E C R E T E

Article Premier : Monsieur Kazaliou BALDE, Ministre à la  
Présidence chargé du Contrôle Economique et Financier, est  
nommé Président du Conseil Consultatif de l'Administration  
et du Contrôle des Grands Projets pour une durée d'un an.

Article 2 : Le Présent décret qui prend effet à partir de sa  
date de signature sera enregistré et publié au Journal  
Officiel de la République.

Conakry, le 5 DECEMBRE 1994

LANSANA CONTE